

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Pour permettre au secrétaire parlementaire de prendre de nouveau la parole, il faut le consentement unanime de la Chambre. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, de nombreux députés ont formulé aujourd'hui des opinions très diverses au cours du débat. Je regrette cependant que de nombreuses observations, si valables qu'elles soient, ne se rattachent pas particulièrement au projet de loi dont nous sommes saisis. Néanmoins, je les juge fort intéressantes. Elles portaient sur la question générale du commerce et des politiques commerciales du Canada et elles seront utiles au gouvernement, comme elles le seront au comité, lorsque ce dernier étudiera le projet de loi de façon détaillée.

Je voudrais parler plus précisément d'un certain nombre de remarques qui ont été faites. Je trouve certaines d'entre elles fort étonnantes. Les Canadiens ont eu un excédent commercial sans précédent, accompagné d'une expansion rapide du commerce international, mais en même temps, nous nous frappons la poitrine et demandons au Ciel comment il se fait que nous réussissions si bien. Je suppose qu'il s'agit d'un trait de caractère typiquement canadien que nous partageons tous. Nous vendons des quantités exceptionnelles de produits dans le monde entier et nous disons: «Il doit y avoir quelque chose qui cloche; le gouvernement doit se tromper; nos hommes d'affaires doivent se fourvoyer puisque nous réussissons.» Je le répète, je suppose que cette attitude est typiquement canadienne, mais j'avoue que certaines remarques entendues aujourd'hui m'ont étonné.

Sans doute, l'avenir n'est pas sans difficultés. Tout n'ira pas sans peine et nous serions sages d'ouvrir les yeux. On a dit que l'entrée certaine du Royaume-Uni dans le Marché commun européen nous créera de graves ennuis; nous devons trouver des débouchés pour remplacer ceux que ce changement nous fera perdre. Nous devons envisager franchement la situation. Mais l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun européen nous ouvre d'immenses possibilités. Ce marché dont l'expansion est rapide est prêt à absorber des quantités sans cesse croissantes de nos matières premières comme de nos produits ouvrés. L'important pour nous est de nous concentrer sur les avantages qui en découlent, au lieu des difficultés, pour en tirer le meilleur parti.

D'autres opinions pessimistes ont aussi été exprimées ici cet après-midi au sujet du programme DISC mis de l'avant aux États-Unis. Le député de Peace River a signalé tout à l'heure que le Congrès des États-Unis n'avait pas adopté ce projet, resté en plan. Peut-être sera-t-il repris et soumis de nouveau au Congrès? Mais n'anticipons pas. Sachons nous bien préparer aux négociations qui pourront avoir lieu, mais ne nous lamentons pas trop avant d'être blessés.

**M. Saltsman:** Puis-je poser une question au secrétaire parlementaire?

**M. l'Orateur suppléant:** Le député veut-il invoquer le Règlement?

[M. Baldwin.]

**M. Saltsman:** J'aimerais poser une question au secrétaire parlementaire puisqu'il nous décrit nos succès. J'aimerais lui demander s'il croit que nous devrions nous féliciter d'avoir le taux de chômage le plus élevé et le taux de croissance le plus bas du monde occidental.

• (8.30 p.m.)

**M. Howard (Okanagan Boundary):** J'ai bien dit, monsieur l'Orateur, que le Canada n'était pas sans avoir ses problèmes. Ce que j'ai dit, c'est que nous avons eu beaucoup de succès dans notre commerce extérieur, et je me suis exprimé bien clairement. Je prétends qu'ayant réussi dans ce domaine, nous ne devrions pas pleurer notre succès, mais nous en réjouir.

L'honorable député de Regina-Est (M. Burton) a fait cet après-midi des observations à propos de nos investissements dans les pays moins développés que le Canada. Selon lui, il s'agirait d'une sorte d'impérialisme économique que nous devrions craindre et éviter; or, les mesures proposées à la Chambre permettraient aux hommes d'affaires canadiens de participer plus facilement à cet impérialisme économique, et en fait les y encourageraient. Je ne partage pas cette opinion et je sais par contre que plusieurs autres personnes qui sont des spécialistes dans le domaine de l'aide extérieure partagent la mienne. Je sais aussi que toute l'aide gouvernementale que nous pourrions accorder ne saurait jamais apporter de solution au problème des économies en voie de développement dans les pays qui ont besoin de cette aide. A moins d'inciter nos hommes d'affaires à investir, à créer des emplois et ainsi à améliorer les économies de ces pays, même avec toute l'aide gouvernementale que nous pourrions leur donner, ces pays ne pourraient jamais espérer s'élever au-dessus du niveau de la pauvreté. Ces pays eux-mêmes le reconnaissent et ils accueillent et encouragent l'établissement d'industries canadiennes sur leur territoire.

Peut-être devons-nous faire preuve de prudence à l'égard des conditions dans lesquelles notre industrie va s'implanter dans les pays étrangers, tout comme nous devons nous soucier des conditions dans lesquelles les industries étrangères viennent s'implanter au Canada, même si ce sont là deux questions tout à fait distinctes. Je crois que nos industries doivent être prêtes à fonctionner selon les lois des pays où elles s'établissent. Elles doivent être prêtes à reconnaître la nécessité de se comporter en bons ressortissants de ces pays. Elles doivent être prêtes à reconnaître la nécessité de tenir compte du bien-être des populations de ces pays. Mais comme je l'ai dit, ce sont les conditions dans lesquelles elles sont appelées à fonctionner qui sont importantes, non pas le fait qu'elles soient rendues là.

Le député de Regina-Est a soulevé aussi la question de la propriété étrangère d'industries ayant droit à une aide de la Société pour l'expansion des exportations. Il a demandé quelle était l'attitude de la Société à l'égard des entreprises d'exportation appartenant à des intérêts étrangers et semblait inquiet qu'une aide puisse leur être accordée, au détriment des intérêts nationaux du Canada. Je donnerai au député de Regina-Est et aux autres députés que cette question pourrait inquiéter l'assurance que les opérations de la Société sont assujetties à la loi sur l'expansion des exportations et se limitent à des person-